



Châteauvillain, le 12 janvier 2026

Madame Marie-Claude LAVOCAT
Présidente de la CC des Trois Forêts

à

Messieurs les Commissaires enquêteurs
Bernard RORET, Président
Yves VAILLANT, membre titulaire
Dario ZUGNO, membre titulaire

Dossier suivi par :
Franck DUHOUX

Objet : Accusé de réception PV de synthèse enquête publique unique

Messieurs,

Par cette lettre j'accuse réception de votre PV de synthèse suite à l'enquête publique unique du projet de PLUi de la CC3F, l'abrogation des cartes communales de Blessonville et Giey-sur-Aujon et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA) des communes de Arc-en-Barrois, Aubepierre-sur-Aube, Autreville-sur-la-Renne, Braux-le-Châtel, Bricon, Dancevoir, Giey-sur-Aujon, Laferté-sur-Aube, Latrecey-Ormoy-sur-Aube, Leffonds, Richebourg et Villars-en-Azois au siège social de la CC3F ce jour.

Ce dépôt est la date de référence pour la remise de notre mémoire en réponse, 15 jours plus tard, soit le 27 janvier 2026.

La Présidente,
Mme Marie-Claude LAVOCAT.

